

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À LA SUITE DE SON ENTRETIEN AVEC M. HELMUT KOHL, CHANCELIER DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, VENDREDI 24 FÉVRIER 1984.

24 FEBRUARY 1984 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

J'ai eu le plaisir de recevoir ce soir le Chancelier Helmut Kohl. Ce rendez-vous était pris déjà depuis quelque temps, lorsque nous nous étions rencontrés dans le Palatinat, il y a trois semaines, et nous allons rester en contact étroit dans les jours qui viennent, c'est-à-dire pendant toute la période utile de travail préparatoire à la rencontre de Bruxelles `Conseil européen`, jusqu'aux alentours du 10 mars.

- Nous avons naturellement abordé entre nous les cinq ou six problèmes majeurs qui intéressent actuellement la Communauté dans ses contentieux. Nous avons, comme nous l'avons fait précédemment, parlé des perspectives, car l'Allemagne fédérale et la France sont deux pays très engagés sur la construction européenne et donc sur son resserrement et sur son avenir.

- Je ne donnerai pas d'indications précises sur l'état actuel des discussions et, particulièrement, des discussions franco - allemandes, puisqu'elles s'insèrent dans un ensemble de conversations qui ne sont pas encore arrivées à leur terme.

- Je dois dire que j'ai retrouvé dans le Chancelier d'Allemagne fédérale le partenaire avec lequel la France s'accorde traditionnellement - et aujourd'hui plus que jamais -, le partenaire avec lequel nous entendons faire progresser une Communauté qui en a bien besoin.

- Enfin je tiens à dire au chancelier Kohl le plaisir que j'ai eu à le recevoir à l'Elysée.

- Je peux répondre s'il y a quelques questions ... mais je ne peux pas vous en dire beaucoup car, en ce moment, nous sommes en pleines négociations "multilatérales" et l'on ne peut pas précéder des éventuels accords donnés par tels et tels autres partenaires.\

QUESTION.- Monsieur le Président, la France et l'Allemagne sont-elles toujours le moteur de l'Europe ?

- LE PRESIDENT.- C'est à vous d'en juger mais il y a une bonne entente. Bonne et solide. Je ne sais pas si le Chancelier `Helmut Kohl` peut confirmer ...

- LE CHANCELIER.- Absolument.

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous avez parlé aussi de la défense européenne ?

- LE PRESIDENT.- Pas ce soir. On en a parlé ... on n'a pas fini, on continue. C'est un sujet important et qui nous occupe l'un et l'autre. J'ai déjà eu l'occasion d'essayer de situer ce problème pour mes compatriotes français mais je suis tout à fait ouvert à toute discussion sur ce sujet, connaissant à la fois les possibilités et les difficultés. En tout cas, c'est un sujet dont l'importance ne peut être niée.

- QUESTION.- Pour revenir à la question du moteur franco - allemand, est-ce que vous avez vraiment choisi d'abord, dans une première étape, d'arriver à un accord avec la France et ensuite, dans une deuxième étape, d'arriver à un accord avec les autres ?

- LE CHANCELIER.- Non, je pense qu'il faut que nous contribuions tous à ce Sommet `Conseil européen` si nous voulons en faire un succès. Il est évident qu'en ce moment c'est la Présidence française et je parle particulièrement avec le Président français mais il y a également beaucoup d'autres discussions qui sont menées avec d'autres pays. Mais si l'arrière-plan de votre question c'était de savoir si l'Allemagne et la France ont un engagement particulier pour l'Europe, là je répondrai : oui. Mais, ceci dit, j'espère que cet engagement est partagé par d'autres.

- LE PRESIDENT.- Moi, je dirai, sur ce -plan, qu'une bonne Communauté repose sur deux principes, qui sont principe d'action, et principe juridique. Il faut qu'il y ait un bon accord entre l'Allemagne fédérale et la France, qui sont à l'origine de cette construction `construction européenne`. Il faut qu'elles gardent leur capacité d'imagination et d'entente. Mais l'autre principe est inséparable du premier : c'est que chaque partenaire doit être considéré en tant que tel et comme participant autant que nous dans la construction de l'Europe. Il n'y a donc pas lieu de substituer deux, trois pays, parce qu'ils sont plus grands par exemple, à la volonté souveraine de chacun. C'est donc l'intime alliage de ces dispositions-là qui permettra à la Communauté `CEE` de se sentir en harmonie. Sans l'accord franco - allemand, il ne peut pas y avoir de bonne Communauté. Un accord franco - allemand qui se substituerait à l'accord

général, cela ne marcherait pas.\

QUESTION.- ...

- LE PRESIDENT.- Ce que je viens de dire devrait les rassurer si jamais, selon ce que vous dites, ils étaient inquiets. Des -rapports que j'ai personnellement comme Président de la République française avec tous les autres partenaires me permettent de penser que ces sentiments n'existent pas et je pense qu'il en va de même pour le Chancelier fédéral `Helmut Kohl`.

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous avez parlé de l'action des routiers ?

- LE PRESIDENT.- Je ne comprends pas très bien pourquoi on en aurait parlé. Le Chancelier est venu à Paris très aisément par la route, à-partir de l'aéroport.

- QUESTION.- Monsieur le Chancelier, est-ce que vous avez dit ce soir en gros, en esquisse, en quoi la contribution allemande pouvait aider à la résolution des problèmes ?

- LE CHANCELIER.- Bien entendu, nous sommes au milieu d'un débat avec nos collègues masculins et féminins et il est évident que, quand on est juste en plein dans ce genre de discussion, cela ne les aide pas de faire des proclamations publiques, la seule chose qui puisse les faire avancer, c'est de discuter avec ténacité entre soi.

- LE PRESIDENT.- Merci, mesdames et messieurs.\